

RÉUNION ACE CEE DU 1^{er} JUIN 2018

À L'HÔTEL BEST WESTERN L'ORÉE

Jack Chopin-Ferrier remercie les participants pour leur présence et remercie le directeur de l'hôtel Best Western l'Orée d'accueillir ce petit-déjeuner de l'ACE CEE.

• Trois jeunes sont présentés par ViTaCiTé – La Mission Locale

- Prisca Achia (BTS Assistant managers) recherche une entreprise pour un contrat d'apprentissage à compter de septembre 2018 dans le cadre d'une Licence 3 Métiers du numérique ;

- Daouda Coulibaly recherche un stage de vente pour l'été, en attente d'une entrée en Bac pro Vente en alternance à compter de septembre 2018 ;

- Jérémy Sengomona (Bac pro Systèmes électroniques numériques) recherche un poste de vendeur prêt-à-porter.

• Les brèves de Pôle Emploi

Céline Michelet, Directrice du Pôle Emploi de Longjumeau, présente le service sur Internet « [Maintenant !](#) », destiné à faciliter la mise en relation des candidats et des entreprises, sans CV et sans offre d'emploi, en moins de cinq minutes. Une vidéo de présentation de ce service est disponible [ici](#).

Question : Est-on certain que les mails des candidats ne seront pas publics, contrairement à ce qui se passe quand on dépose sa candidature sur le site de Pôle Emploi ?

Réponse : Une évolution informatique va intervenir en juin 2018 pour améliorer le niveau de sécurité et limiter le piratage. Cela dit, concernant le service « Maintenant ! », dans la mesure où cette application consiste en une mise en relation directe des candidats et des entreprises, il n'y aura pas d'intervention de Pôle Emploi, et donc pas de vérification de la véracité des candidatures et des offres.

• La présentation de l'Université Paris-Sud et ses compétences

Pascal Corbel, Vice-Président, Relation Entreprises et Formation, Nathalie Hatton-Asensi, Directrice, Direction de l'orientation professionnelle et des Relations Entreprises et Sylviane Liotenberg, Chargée de mission Apprentissage relation entreprises, de l'Université Paris-Sud, présentent l'Université Paris-Sud et ses compétences.

Si l'Université Paris-Sud entretient aujourd'hui des relations principalement avec les grandes entreprises, elle a la volonté de travailler de plus en plus avec les TPE/PME.

Cette université a été fondée en 1970. Elle compte aujourd'hui 30 000 étudiants, avec 5 300 publications par an (deuxième université française en termes de nombre et de qualité de publication), 3 000 salariés dont 1 600 enseignants chercheurs, 4 300 chercheurs et enseignants dans les laboratoires, du fait des partenariats avec les organismes de recherche. Elle revendique deux prix Nobel de physique et 4 médailles Field.

Elle est membre de l'Université Paris-Saclay, créée en décembre 2014 et réunissant les universités, les grandes écoles et les organismes de recherche au sud de l'Île-de-France. Actuellement à la 40^e place mondiale, elle va se fondre le 1^{er} janvier 2020 dans l'Université Paris-Saclay, qui devrait devenir la 20^e université mondiale compte tenu de l'apport des autres structures.

L'Université Paris-Sud est composée de 5 facultés (droit-économie-gestion, médecine, pharmacie, sciences, STAPS), de Polytech (école d'ingénieur) et de trois IUT (technologiques à Cachan et Orsay, tertiaire à Sceaux). Elle est au cœur d'un réseau important, grâce à des partenariats avec de grandes entreprises et des organismes de recherche.

Elle propose un environnement scientifique et R&D exceptionnel, avec 30 plateformes technologiques, dont 20 en sciences. Ce sont des plateformes ouvertes, auxquelles on peut accéder pour faire réaliser des prestations, par exemple des mesures techniques très pointues. Ces prestations nécessitent en effet un équipement coûteux que des PME ne peuvent s'offrir, d'où l'intérêt de s'adresser à l'université.

L'Université Paris-Sud est tournée vers l'innovation et la coopération avec les entreprises, les grands groupes mais aussi les PME. Le nombre élevé de brevets actifs (324) illustre ces relations avec le monde de l'entreprise.

Elle propose des formations adossées à la recherche, qui vont du DUT au doctorat. Cela ne signifie pas que ces formations sont théoriques, mais seulement qu'elles sont délivrées au moins en partie par des enseignants chercheurs, qui mènent des recherches en parallèle sur les domaines qu'ils enseignent. L'université propose également de nombreuses formations en apprentissage, du DUT au Master professionnel, et travaille pour cela aussi bien avec de grandes entreprises que des TPE/PME. Elle travaille également en partenariat avec des CFA.

Les objectifs de l'Université Paris-Sud sont triples : former des professeurs, répondre aux défis de la concurrence et néanmoins rester une université et non une grande école. Elle travaille donc selon un modèle qui respecte les standards internationaux et permet d'accueillir la diversité des étudiants.

Elle est animée par la volonté de relier université et entreprises, qui se manifeste par une forte relation avec la société d'accélération de transfert de technologie (SATT), la création de nombreuses entreprises par les chercheurs et les étudiants, un pôle entrepreneuriat étudiant, un réseau de fablabs et des incubateurs.

Les pistes de collaboration avec les entreprises, même de petite taille, sont les suivantes : des contrats et des partenariats de recherche, soit bilatéraux, soit dans le cadre de consortiums pour accéder à des financements ; également le système des thèses CIFRE, qui permettent à l'entreprise d'avoir un doctorant dans ses locaux pendant une partie du temps. Le doctorant travaille sur un sujet qui intéresse directement l'entreprise mais ne coûte presque rien à celle-ci puisque sa rémunération est prise en charge en grande partie par des subventions. La collaboration peut également porter sur des projets européens, dont l'Université Paris-Sud assure la veille et pour lesquels elle peut conseiller les entreprises. L'université propose aussi aux entreprises du conseil en conception ou la mise en relation avec les laboratoires adéquats. Enfin, elle organise de nombreuses conférences, dont un certain nombre sont ouvertes.

En matière de formation, on peut donc citer l'apprentissage, les stages, des diplômes de tous niveaux, des diplômes professionnels adaptés aux besoins de l'entreprise grâce à la collaboration avec les entreprises et au fait que de nombreux enseignants sont des professionnels, la formation à l'entrepreneuriat, notamment à destination des entrepreneurs étudiants, l'appui à l'intrapreneuriat et la maturation de projets dormants par des groupes d'étudiants. Enfin, l'Université Paris-Sud propose de la formation continue de bon niveau et à des prix raisonnables, ainsi que la possibilité d'obtenir des diplômes en combinant des modules de formation et de la VAE.

Question : Concernant la formation continue, existe-t-il un listing des formations existantes ?

Réponse : On trouve les formations en ligne sur le site de l'université, en cliquant sur le lien concernant les entreprises. On peut également envoyer sa demande par mail, qu'il s'agisse d'un besoin de renseignement ou d'une offre de stage ou d'emploi.

Question : Si une formation recherchée n'existe pas au sein de l'Université Paris-Sud, celle-ci fait-elle le lien avec d'autres universités qui la proposeraient ?

Réponse : En tant que membre de l'Université Paris-Saclay, l'Université Paris-Sud connaît bien les universités de Versailles Saint-Quentin et d'Évry, elle peut donc orienter vers elles. Lorsqu'elle connaît l'existence de formations dans d'autres universités, ce qui peut être le cas car elle travaille avec celles-ci, notamment dans le cadre de réponses à des appels d'offres en

matière de formation continue, elle peut renvoyer vers elles, mais elle n'a pas une vision complète de toutes les formations existantes. Signalons par ailleurs que l'Université Paris-Sud peut répondre à des appels d'offres avec les entreprises.

Question : L'Université Paris-Sud entretient-elle des relations avec le pôle génomique d'Évry ?

Réponse : Actuellement, la collaboration existe déjà, par le biais des laboratoires et du placement des étudiants, mais elle va s'intensifier.

Question : L'Université Paris-Sud propose-t-elle des formations en langues pour le personnel des entreprises ?

Réponse : Non, ce n'est pas sa spécialité, mais elle peut renvoyer vers d'autres universités qui proposent ces formations. Un projet est en cours concernant une formation courte à l'interculturel, mais ce n'est pas une formation en langues à proprement parler. Cela dit, il faut signaler que si plusieurs entreprises émettent le même besoin, l'Université Paris-Sud peut monter des formations adaptées.

Question : En matière d'architecture se posent de plus en plus de problèmes de santé publique du fait de produits nouveaux. En tant que professionnel, l'architecte est responsable de ce qu'il va prescrire, mais les questions relatives à ces matériaux nouveaux relèvent de plusieurs secteurs et il est difficile d'obtenir des informations.

Réponse : Votre question est une excellente illustration de ce que l'Université Paris-Sud peut faire. En effet, elle n'a pas de formations qui répondent à ces besoins, mais elle dispose de spécialistes en médecine, matériaux, droit, économie... Elle peut donc agir en interne pour mettre en relation tous ces spécialistes.

Jack Chopin-Ferrier indique à la personne qui vient de poser la question qu'elle peut lui transmettre son besoin et qu'il l'enverra à l'Université Paris-Sud.

Question : Tous les ans, lors de la semaine des sciences en octobre, les laboratoires de l'Université Paris-Sud sont-ils ouverts aux entreprises ?

Réponse : Oui, et l'on pourrait imaginer accueillir un petit-déjeuner de l'ACE CEE suivi d'une visite de laboratoire.

• La déclinaison du pacte PME sur le territoire de l'EPAPS

Laurent Cordelier, Chef de projet – Relation aux Entreprises, EPAPS/CCI Paris-Île-de-France, indique qu'un travail a été mené depuis plus d'un an avec les clubs d'entreprises, et notamment l'ACE CEE. Cela a abouti à un dispositif visant à mettre en relation les services achats de grands comptes et les PME de Paris-Saclay.

Les missions du service de développement économique de l'EPAPS concernent l'aide à l'attractivité et à l'implantation des entreprises, l'innovation, l'animation des commerces et les relations avec les entreprises. Concernant celles-ci, il s'agit de favoriser l'intégration des entreprises sur le cluster Paris-Saclay, réaliser des actions communes avec les clubs d'entreprises en faveur du développement des entreprises, en synergie et en cohérence.

Sur le cluster, il existe environ 20 clubs de chefs d'entreprises, dont une quinzaine sont très actifs, représentant au total 1000 entreprises. Après en avoir fait l'inventaire, L. Cordelier a rencontré tous leurs présidents et a lancé avec eux un diagnostic pour proposer des services à valeur ajoutée correspondant à de réels besoins. Le besoin principal exprimé a concerné le renforcement du lien entre les PME et les grands comptes (un autre besoin était d'ailleurs relatif au développement des relations entre PME et recherche, sur lequel il a été travaillé avec l'Université Paris-Saclay, la SATT...). Les PME rencontrent donc des difficultés dans leurs relations avec les grands comptes : un faible accès aux marchés et à l'information sur ceux-ci, des décisions achats de grands comptes ne relevant pas ou peu des directeurs locaux et des freins à une politique d'achat local.

C'est ainsi qu'est née la volonté de mettre en place des collaborations et de développer un dispositif territorial PME-grands groupes Paris-Saclay pour les achats. Pour cela, outre les

réunions avec les présidents des clubs d'entreprises, des rencontres de travail avec Pacte PME ont eu lieu autour d'un projet de partenariat, s'agissant d'un dispositif local. Cette association a une certaine expérience dans le domaine des achats et 12 de ses adhérents sont présents sur le cluster Paris-Saclay. Des groupes de travail ont été constitués avec la participation de clubs d'entreprises de Paris-Saclay, dont l'ACE CEE, et de grands groupes présents sur le cluster. Les intervenants, qui ne sont pas tous cités ici, ont été nombreux. Enfin des entretiens individuels ont été menés avec des directeurs achats. Il a fallu finalement plus d'un an pour aboutir concernant cette problématique achats, l'action étant pour le moment circonscrite aux achats généraux.

Le programme d'action Achats/PME-grands comptes s'organise autour de deux axes principaux :

- la création d'un espace donneur d'ordre/PME dans lequel il sera possible de communiquer sur les achats et qui figurera sur le site CCI Business. Le dispositif y sera présenté, ainsi que les grands groupes du cluster impliqués dans cette démarche et leurs politiques achats, avec la déclinaison de leur futur calendrier de consultation. On y trouvera également la cartographie des clubs d'entreprises présents sur le cluster et un lien vers chacun de leur site.

- l'organisation régulière de réunions donneurs d'ordre/PME. Ces réunions auxquelles participeront les clubs d'entreprises, les PME et les grands groupes de Paris-Saclay seront l'occasion pour ces derniers de présenter leur politique achats et leur calendrier futur de consultation. Ils pourront également indiquer comment ils achètent et quelles sont leurs attentes vis-à-vis des entreprises.

L'évènement de lancement de ce programme aura lieu le 27 juin 2018 de 8 heures à 11 heures au CEA, centre de Paris-Saclay, amphithéâtre NeuroSpin (voir le document joint au présent compte-rendu). Ce sera l'occasion de rencontrer des acheteurs d'Airbus, du CEA et de LFB. Le dispositif « Achats généraux » Paris-Saclay sera présenté et une table ronde permettra à ces grands groupes d'exposer leur politique achat. L'accès est limité à cent cinquante personnes préalablement inscrites.

Question : On vient de parler beaucoup de clubs, mais les TPE/PME ne sont pas toutes dans des clubs d'entreprises, il est donc étonnant qu'on se soit limité à consulter ceux-ci. On ne parle pas des réseaux, comme le BNI, Développement et partage, etc., qui ne sont au courant de rien. Le site web ne nous a pas été indiqué. On a l'impression d'un flou artistique.

Réponse : Pour pouvoir établir un diagnostic, un délai d'un an était très court. C'est la raison pour laquelle il a été décidé de consulter des clubs d'entreprise qui ont des adhérents. Par ailleurs, il s'agit d'un début et il est tout à fait possible de rencontrer les responsables des réseaux cités pour diffuser les informations. Concernant le site, il est en cours de construction, mais on peut déjà aller sur la page Achats Paris-Saclay, où l'on voit la déclinaison du programme. L'objectif in fine est bien de faire ouvrir les politiques d'achats des grands comptes aux PME.

Jack Chopin-Ferrier confirme qu'il s'agit du début de cette démarche. Les réunions ont eu lieu depuis deux ans sur Paris-Saclay, avant d'aboutir à ce qui vient d'être présenté, cela va donc maintenant se développer. Par ailleurs, il a été indiqué plusieurs fois, notamment au cours des petits-déjeuners, qu'un travail était en cours sur le sujet. Des informations ont été envoyées par mail aux adhérents, mais il est vrai que les partenaires n'en étaient pas destinataires. Jack Chopin-Ferrier considère que ce projet est très intéressant pour l'ensemble des PME du territoire.

• **Prochain petit-déjeuner de l'ACE CEE :**

- vendredi 7 septembre 2018 au Mercure de Massy, pour la rentrée économique présentée par Dominique Calvet, Directeur départemental de la Banque de France en Essonne.

